

Contribution à l'étude de la flore de l'île de Ré, (Charente-Maritime)

Pierre LE GALL *

Introduction

Il s'agit de présenter ici des observations que j'ai réalisées durant les cinq dernières années, principalement sur la partie est de l'île de Ré. Elles apportent quelques compléments à l'excellent et pratiquement exhaustif inventaire qu'André TERRISSE avait réalisé et publié en 1994. Ce travail toujours d'actualité, doit rester la référence permanente pour tous les botanistes de terrain qui fréquentent l'île de Ré. Dans la liste qui suit et afin de localiser certaines stations, j'ai repris le système de coordonnées correspondant au maillage kilométrique UTM, déjà utilisé par lui.

Plusieurs paramètres tant climatiques que politiques ont sensiblement évolué depuis la publication de son inventaire, ce qui a déjà provoqué quelques modifications concernant la répartition et l'abondance de certaines espèces. Quelques-unes de ces modifications vont sans aucun doute s'amplifier dans un proche avenir, ce qui ne manquera pas de continuer à faire évoluer certains paysages typiquement rétais.

Au niveau des arbres par exemple, la très forte tempête de décembre 1999, avec des vents ayant dépassé 220 km/h, a quelque peu modifié les paysages de l'île. Plusieurs milliers de *Cupressus macrocarpa* adultes ont été détruits, particulièrement ceux plantés en haies coupe-vent. Quelques tempêtes hivernales plus modestes, les années précédentes, avaient déjà provoqué des dégâts notables sur cette espèce. Cette tempête a également décapité un nombre non négligeable de pins maritimes (*Pinus pinaster*) alors que les pins parasols (*Pinus pinea*) ont globalement beaucoup mieux résisté. Dans plusieurs secteurs, les arbres abattus ou simplement cassés n'ont pas été déblayés, et les bois morts qui en résultent provoquent de profondes modifications dans les milieux et les peuplements végétaux existants.

La mortalité des pins maritimes s'est fortement accentuée durant les dix dernières années, au point que la forêt du Lizay n'est plus que le fantôme d'elle-

* P. L. G. : 4ter rue de La Maladrerie, 17630 LA FLOTTE-EN-RÉ.

même et que l'ensemble des massifs forestiers et des pinèdes de la partie est de l'île prennent des teintes jaunissantes présageant de la prochaine disparition des plus vieux individus de cette espèce.

Dans ces mêmes secteurs est de l'île, l'application de plus en plus stricte de l'interdiction du « camping sur parcelles privées » après de nombreuses années de tolérance, ainsi que le coût élevé du bûcheronnage, entraînent l'abandon quasi total de l'entretien de nombreux bois et sous-bois qui deviennent de plus en plus difficiles à pénétrer. Plusieurs zones de forêts remises en lumière par la chute d'arbres, sont rapidement envahies par les ronces, les fougères puis par les chênes verts.

Dans les secteurs traditionnellement consacrés aux cultures, la recherche de la meilleure rentabilité possible pour les activités agricoles provoque l'abandon des parcelles les plus pauvres et parfois l'arrêt de l'exploitation entière. Ces phénomènes conduisent très vite à la création de nouvelles friches et à leur colonisation par des espèces arbustives. En parallèle, il faut noter une augmentation sensible des surfaces consacrées à la culture de la vigne, des pommes de terre et autres légumes, au détriment de friches et de prairies à faucher. Les méthodes culturales utilisées sur ces surfaces tendent alors à réduire la diversité botanique par rapport à ce qu'elle était auparavant.

Liste des plantes observées

► *Acanthus mollis*

Cette plante est de plus en plus courante dans les jardins et au pied des murs dans les villages de l'île de Ré. Bien qu'ayant tendance à être envahissante dans les jardins à partir des graines projetées à plusieurs mètres, il est rare de la rencontrer hors des villages. En mai 2002, j'en ai observé un pied isolé sur la commune de La Flotte dans les buissons en haut des falaises de Hertaux (XS 3116) et en août 2004 un pied fleuri sur la commune de La Flotte dans un dépôt sauvage derrière la carrière des Frégonds (XS 2714). Plusieurs modestes pieds ont fleuri ce même été 2004 le long du chemin piétonnier de La Flotte en haut de la falaise à l'ouest de l'école de voile. Manifestement, la localisation de ces plants indique qu'ils proviennent de dépôts sauvages de déchets végétaux issus des zones habitées.

Depuis longtemps, de nombreux pieds participent à une haie vive à Arsen-Ré au lieu-dit La Marielle (XS 1516). Ils se renouvellent naturellement, sans vraiment s'éloigner du périmètre d'origine.

► *Acer monspessulanum*

Outre les exemplaires plantés en divers sites de Ré, j'ai eu l'occasion d'en observer un jeune exemplaire en mai 2001, revu en mai 2004, sur la commune du Bois-Plage, à l'ouest du Village Océanique (XS 2614). Il est douteux que ce jeune pied soit issu d'une plantation volontaire car le terrain sur lequel il se trouve est manifestement abandonné depuis de nombreuses années et

totalelement privé d'entretien. Il est plus vraisemblable qu'il provienne de la germination d'une graine peut-être apportée là par un animal.

➤ *Aceras anthropophorum*

Comme le signale A. TERRISSE cette espèce est répartie sur l'île en petits peuplements dispersés. Outre ceux qu'il indique sur sa carte de répartition, je peux en ajouter un observé sur la commune de Sainte-Marie (XS 2714) en mai 2001 (1 pied fleuri), et un autre au Bois-Plage (XS 2614) en mai 2004 avec au moins une quinzaine de très belles hampes florales.

Il doit y en avoir bien d'autres dans les zones un peu fraîches des bois de la partie est de l'île, car la relative discrétion des hampes florales peu colorées ne favorise pas le repérage de stations ne comportant que quelques unités.

➤ *Aesculus hippocastanum*

Quelques marronniers d'Inde sont plantés dans des jardins. Il en existe aussi quelques-uns dans la forêt. L'un des plus beaux que l'on puisse observer et atteignant une bonne dizaine de mètres de haut, est situé dans une parcelle boisée anciennement paysagée sur la commune de Sainte-Marie au lieu-dit les Roberdes (XS 3013).

➤ *Ailanthus altissima*

Cette espèce est certainement l'une de celle qui modifie le plus le paysage et qui participe à faire évoluer les peuplements végétaux de nombreux secteurs boisés de la partie est de l'île. De nouvelles implantations apparaissent régulièrement, à partir de dépôts sauvages de végétaux divers, contenant de jeunes rejets souvent arrachés dans les champs et vignes voisins, en lisière de forêt. La surface des stations les plus anciennes ne cesse de s'accroître au détriment des autres espèces végétales, éliminées par le couvert des ailanthes et par leurs abondants rejets.

➤ *Alcea rosea*

La facilité avec laquelle cette belle plante pousse sur des terrains pauvres et ingrats explique comment elle arrive à s'implanter dans de nombreux sites ayant reçu des remblais ou des débris végétaux divers. Par exemple, en mai 2004, à La Flotte de nombreux pieds fleurissaient dans une clairière des Peux Hauts. Cette clairière est bien connue pour avoir été une zone d'extraction sauvage de sable, puis un dépôt sauvage de gravats, pour ensuite être recouverte de terre issue de chantiers de construction en zone habitée où les roses trémières sont fréquentes. De nombreuses graines ont certainement accompagné tous ces matériaux, et ont germé sur place.

➤ *Anacamptis pyramidalis*

Cette espèce est très dispersée sur Ré, avec des stations composées de quelques pieds seulement. A celles signalées par A. TERRISSE, je peux en ajouter une sur la commune de La Flotte, en XS 2914 observée le 4 juin 2004.

➤ *Arbutus unedo*

Outre les deux stations situées en plein bois au nord-est des Evières et au nord du Mont Jousseau, citées par A. TERRISSE, il en existe au moins une autre sur la commune du Bois-Plage, aux Biettes (XS 2613). Ces trois stations présentent des caractéristiques communes, à savoir qu'elles ont

quelques gros et vieux pieds plantés dans des parcelles privées plus ou moins aménagées puis abandonnées, autour desquels existent de nombreux pieds d'âges différents, manifestement issus de la germination sur place des graines des individus plantés. Cette espèce manifeste donc de réelles potentialités pour se développer sur quelques terrains de l'île de Ré, dans les parties les plus anciennes des bois.

► *Arundo donax*

Cette grande herbe est en nette et rapide progression sur l'ensemble des zones cultivées de l'île. De nombreuses plantations ont été réalisées en haies coupe-vent au cours des dernières années, particulièrement autour de Sainte-Marie pour les plus anciennes. Depuis l'hiver 1999, les implantations nouvelles se multiplient à un rythme qui s'accélère tant dans la partie est de l'île qu'autour de Saint-Clément et Ars, pour créer ou remplacer les haies coupe-vent faites de *Cupressus*. L'impact paysager est déjà très fort dans ces zones de culture et va certainement se poursuivre et s'intensifier dans les prochaines années à l'image de certaines localités de la région méditerranéenne.

► *Asparagus officinalis* subsp. *prostratus*

A. TERRISSE indique que cette sous-espèce, protégée régionalement, n'est pas vraiment rare sur l'île, et qu'elle est surtout localisée sur les dunes littorales. En juin 2001, sur la commune de La Flotte, j'ai eu l'occasion d'en observer un magnifique exemplaire loin du bord de mer puisqu'il est situé dans la Réserve naturelle des Evières (XS 2715), en plein centre de l'île de Ré.

Une très belle station est située sur les buttes qui jouxtent à l'ouest le parking de la plage sud de Sablanceaux, avec plusieurs dizaines de pieds magnifiques.

► *Baccharis halimifolia*

L'introduction de cet arbrisseau est relativement récente sur l'île de Ré. Il y a souvent été utilisé pour faire rapidement des haies. A. TERRISSE signale qu'en 1993 et 1994, il a observé quelques pieds sauvages au Martray et à Saint-Clément. Depuis, l'invasion s'est largement développée car on en trouve partout dans toute la partie ouest de Ré, au point qu'une enquête a été lancée en 2003 afin d'établir un bilan de la répartition des *Baccharis* et de proposer les principes d'une lutte contre cette espèce, déclarée « ennemie ».

Jusqu'à maintenant, l'est de l'île semble un peu épargné. Le 19 mars 2004 j'en ai cependant observé un jeune pied à La Flotte, dans une clairière des Peux Hauts (XS 2914).

► *Boussingaultia cordifolia*

Aux deux petites stations indiquées par A. TERRISSE et qui existent encore à l'automne 2004, il faut ajouter une modeste troisième que j'ai repérée en octobre 2004, sur la commune de Sainte-Marie-La-Noue, en bordure de mer à proximité de Montamer (XS 2712).

► *Briza maxima*

Espèce non signalée par A. TERRISSE dans son inventaire. Il en existe cependant une très belle station couvrant plusieurs centaines de m² au Bois-

Plage, un peu au nord-ouest du Village Océanique (XS 2614). En juin 2001 elle y était de loin l'espèce dominante et couvrait la totalité d'une légère dépression de la dune. Sa localisation à proximité de la station de *Cynosurus echinatus*, dans un secteur où le camping sur parcelles privées et aménagées est encore important, laisse penser à une acclimatation relativement récente et volontaire.

➤ *Carlina vulgaris* subsp. *vulgaris*

En 2001, suite aux travaux d'aménagement sur le chemin piétonnier littoral entre La Flotte (le Préau) et Saint-Martin, plusieurs pieds bien vigoureux se sont développés le long de ce chemin. Il s'agit sans doute d'une nouvelle station non répertoriée par A. TERRISSE qui connaissait pourtant bien ce secteur. Son origine est peut-être liée à l'apport de graines avec des terres de remblai. Cette station existait encore en 2004. En 2004, une jolie station formée de plus de 100 pieds dont plusieurs comportant plus de 15 à 20 capitules, se trouvait sur la commune de La Flotte un peu au nord des Clémorinants (XS 2814), dans un ancien terrain agricole en friche, relativement éloigné des terrains boisés.

➤ *Castanea sativa*

A. TERRISSE ne signale pas cette espèce dans l'inventaire de Ré. Trois pieds sont cependant visibles dans un terrain à vocation de jardin sur la commune de Sainte-Marie, au lieu-dit « Les Oliviers » (XS 2713). Ils y ont manifestement été plantés, mais restent petits et malades depuis plusieurs années. Par contre, une touffe de 6 tiges atteignant chacune environ 10 m de haut et produisant fleurs et fruits existe à Sainte-Marie, au lieu-dit Les Roberdes (XS 3013). Cet exemplaire paraît en très bonne santé, sans doute parce qu'il est dans un secteur boisé depuis longtemps, légèrement humide, avec un sol chimiquement modifié. Il n'est certainement pas d'implantation naturelle, et ne semble pas se reproduire par semis, malgré une fructification régulière.

➤ *Cedrus atlantica*

Outre quelques pieds plantés dans plusieurs jardins et au bord des routes notamment à Rivedoux, il existe un petit groupe d'une dizaine d'individus manifestement plantés, atteignant maintenant une vingtaine de mètres de haut, en pleine forêt de Saint-Martin, dans le secteur sud des Salières (XS 2716). Trois d'entre eux ont été déracinés par la tempête de décembre 1999 et sont morts, alors que les survivants sont en bonne forme.

➤ *Cephalanthera longifolia*

Dans son inventaire, le pronostic énoncé par A. TERRISSE pour cette espèce était terriblement sombre, avec seulement quelques pieds qui se maintiennent bien que martyrisés chaque année à Trousse Chemise, et un seul pied à La Combe à l'Eau, mais rien pour toute la partie sud-est de Ré. Pourtant, il s'avère qu'il en existe dans les forêts de cette zone, heureusement assez loin des sentiers et chemins les plus fréquentés. Il faut simplement espérer que le développement de la politique actuelle d'ouverture des sentiers de randonnée et des pistes cavalières ne favorisera pas le passage de nombreux promeneurs au sein des stations à la période de floraison.

Le 9 mai 2000, j'en ai localisé un pied isolé et fleuri dans un sous-bois très sombre de La Flotte à proximité de la station de décantation (XS 3115), vers Rivedoux.

Le 30 avril 2001 à La Flotte, j'ai eu l'occasion d'en voir 2 pieds bien fleuris en forêt des Bragauds (XS 3114). Le 7 mai 2001 au Bois-Plage, j'ai observé un exemplaire fleuri au lieu-dit Les Petits Clous (XS 2615). Le 12 mai 2001 sur cette même commune, une station de 15 pieds minimum au nord des Frégonds (XS 2714). Ces stations sont régulièrement revues chaque printemps depuis cette date.

Le 10 mai 2004 au Bois-Plage, j'ai admiré une population de plusieurs centaines de pieds dont de très nombreux exemplaires jeunes et non fleuris parmi plus de 100 portant des hampes florales, au nord du Mont Jousseau (XS 2614). Cette station située dans un bois clair, semble être en plein accroissement, et mérite d'être suivie. Il est à remarquer que cette population correspond à l'un des secteurs de l'île où les arbousiers se multiplient naturellement par semis.

► *Colutea arborescens*

Cette espèce est plantée en bordure de route à La Flotte depuis 2001, dans des massifs décoratifs, et existe en plusieurs sites pour les mêmes raisons. Par exemple, en juin 2004 sur la commune de Sainte-Marie, j'en ai observé 3 gros pieds en bordure d'un chemin, sur une propriété située en plein milieu des bois aux Roberdes (XS 3013). Malgré le manque total d'entretien, ces vieux baguenaudiers ne semblent pas avoir donné de germinations dans les environs immédiats. Il est probable qu'à leur mort, l'espèce disparaîtra d'elle-même de ce site.

► *Convallaria maialis*

Encore un exemple de plante qui n'est certainement pas présente naturellement dans les forêts de l'île de Ré. Cependant, au moins en 2 stations, des populations se maintiennent et se développent dans des « terrains à camper » qui, abandonnés, restent maintenant sans entretien.

Au Bois-Plage, fin avril 2001, j'en ai observé des dizaines de pieds sur plusieurs m² d'un terrain boisé aux Biettes (XS 2613).

En mai 2004, sur la commune de Sainte-Marie j'ai compté plus de cent pieds, dont beaucoup ont fleuri et fructifié, au milieu des bois aux Roberdes (XS 3013).

► *Coronilla varia*

En juin 2004 à La Flotte en-Ré, une belle station sur plusieurs centaines de m², au milieu d'une friche herbeuse à l'ouest du Fort de la Prée (XS 3115). Rien ne permet cependant de rapprocher les caractéristiques de cette station à des calcaires compacts évoqués par A. TERRISSE comme nécessaires à cette espèce.

► *Cortaderia selloana*

L'"Herbe de la Pampa" est assez souvent plantée dans les jardins. Sur l'île de Ré et principalement dans l'ouest vers Saint-Clément et Les Portes, elle commence à devenir envahissante dans les friches et les terrains vagues non entretenus, avec de nombreux jeunes plants manifestement répartis sous le

vent d'individus plus anciens. Cette évolution récente est maintenant en contradiction avec l'avis émis en 1994 par A. TERRISSE qui indiquait que « *cette espèce n'est jamais spontanée sur l'île* ». Par contre, dans l'est de l'île, elle n'est encore observée que dans des terrains où elle a été plantée. C'est le cas à Sainte Marie en XS 3013 aux Roberdes. Parfois aussi, elle peut s'implanter à partir d'une décharge sauvage de débris végétaux, comme c'est le cas au Bois-Plage, dans la dune protégée des Gouillauds (XS 2514) au dessus de la plage, où en octobre 2004 un petit pied porteur d'une seule inflorescence était accompagné de quelques touffes de roses trémières.

► *Cotoneaster* sp.

Les exemplaires de ce genre se multiplient un peu partout dans les sous-bois clairs. Manifestement, il s'agit de pieds issus de graines transportées par des oiseaux, à partir des nombreuses plantations de cultivars présentes dans les jardins particuliers. Il faut noter que dans cette localisation en sous-bois, la floraison et la fructification sont extrêmement faibles, tout au moins pour l'instant. Parfois, mais plus rarement, se sont des pieds qui ont été plantés sur des parcelles privées, maintenant abandonnées.

► *Cupressus macrocarpa*

Dans son inventaire, A. TERRISSE le considère comme l'un des arbres les plus répandus sur l'île. Beaucoup avaient été plantés vers les années 1945 et 1950. Au-delà d'une quarantaine d'années, ils deviennent fragiles vis-à-vis du vent, sans doute à cause de leurs racines qui restent très superficielles. Les tempêtes hivernales des années 1990, couronnées par celle de décembre 1999, ont cassé et déraciné un grand nombre de ces arbres, en particulier ceux qui étaient plantés en haies coupe-vent dans le canton nord de l'île. Très peu ont été replantés, car les propriétaires ont considéré, à juste titre sans doute, que leur résistance au vent étant relativement faible, il valait mieux utiliser d'autres essences pour constituer des haies de protection. Etant donné que les germinations naturelles sont faibles (elles semblent nécessiter la proximité d'un feu), le renouvellement naturel par de jeunes générations ne se fera sans doute pas. C'est donc maintenant une espèce qu'il faut considérer comme étant en voie de raréfaction sur l'île.

Il faut cependant noter que certains beaux exemplaires isolés en plusieurs sites du sud-est de l'île ont relativement bien résisté au vent et qu'il est donc toujours possible d'y voir des arbres atteignant plusieurs mètres de circonférence.

► *Cynosurus echinatus*

Le 18 juin 2001 cette espèce était très abondante et impossible à dénombrer, dans l'ouest de la commune du Bois-Plage, au Peu des Aumonts (XS 2614). Or, A. TERRISSE indique en 1994 que cette unique colonie pour Ré ne possédait que quelques dizaines de pieds. Il faut donc envisager que cette station se soit fortement développée entre ces deux dates, et que cette herbe ait trouvé là des conditions particulièrement favorables. La proximité de cette station avec l'entrée d'un camping laisse supposer l'introduction involontaire de quelques graines par le véhicule d'un voyageur ayant fréquenté ce camping.

► *Dianthus gallicus*

Le 20 décembre 1997, j'ai eu l'occasion de trouver plusieurs pieds fleuris de ce bel œillet sur les dunes de Rivedoux - Sablonceaux. Il faut se demander si cette floraison particulièrement tardive ne correspondrait pas à une reprise de végétation à contre-saison après un été sec et un fort piétinement du site par les estivants.

► *Diplotaxis erucoides*

Quelques pieds ont été observés en bord de mer, fin août 1998, à La Flotte, au niveau d'un remblai récent, derrière l'enrochement destiné à protéger le littoral vers le Préau. Il en repousse régulièrement plusieurs pieds chaque année depuis sur ce même site.

En janvier 2005, les quelques pieds repérés les années précédentes ont donné naissance à une population particulièrement dense au pied du remblai sur le côté sud du blockhaus enterré, devenu observatoire.

A. TERRISSE ne signalait pas cette espèce en 1994. Sa localisation au niveau d'apports de terres de remblai tendrait à démontrer qu'il s'agit d'une introduction récente.

► *Eucalyptus* sp.

Parfois planté dans les jardins, il en existe aussi plusieurs parcelles au nord-ouest de Rivedoux, au lieu dit les Pouzereaux (XS 3114) ainsi que dans le quartier boisé de la Prée à La Flotte. Les arbres qui subsistent sur ces parcelles ne sont cependant pas exploités et poussent librement, donnant parfois des touffes assez importantes au milieu des autres espèces qui envahissent les sites, en particulier des chênes verts. Leur implantation a dû être effectuée avec l'objectif de pouvoir exploiter le bois, mais si tel était le cas, il s'avère que c'est un échec.

► *Euonymus europaeus* subsp. *europaeus*

L'unique exemplaire cité par A. TERRISSE à Rivedoux en XS 3014 est toujours présent. Il est planté en bordure d'une parcelle anciennement aménagée par des estivants, mais laissée maintenant à l'abandon.

Par contre, il existe une autre station, comportant plusieurs dizaines de pieds bien vigoureux, située en forêt à La Flotte-en-Ré, à l'est de la clairière des Evières (XS 2715). Son origine doit se situer vers 1998, car à cette période un dépôt sauvage de débris végétaux a été effectué dans une petite clairière. Parmi eux se trouvaient des branchages de diverses essences, dont des fusains d'Europe et des lilas (*Syringa vulgaris*). Etant donné les conditions climatiques locales sans doute favorables (ombre et humidité), ces deux espèces au bouturage assez facile ont pris racine et se sont maintenant développées. Ces fusains commencent à fructifier.

► *Euonymus japonicus*

Cette espèce n'est pas rare du tout en forêt dans toute la partie est de Ré. Elle y est présente soit en bordure d'anciennes parcelles de camping estival maintenant abandonnées, soit dans des dépôts sauvages de déchets végétaux où des branchages ont réussi à prendre racine. Il en existe aussi plusieurs implantations en haies denses, facilement repérables en automne lorsque les fruits rouges contrastent bien avec le vert clair des feuilles.

➤ *Galega officinalis*

Plante éphémère s'il en est, en 1998 un magnifique pied fleurissait à Arsen-Ré dans une friche au niveau du virage de Foïrouse. Malgré une attention particulière, je n'en ai jamais vu d'autres pieds depuis sur Ré. A. TERRISSE signale ne l'avoir vu qu'une seule fois à Loix.

➤ *Gladiolus segetum*

Encore une espèce bien rare sur Ré, et non signalée par A. TERRISSE. En juin 2002, l'occasion m'a été donnée d'en trouver un pied fleuri dans un champ de luzerne récemment ressemé mais bien peu entretenu, à La Flotte, dans le quartier de La Maladrerie (XS 2816). Il a refleuré régulièrement au même endroit. Peut-être faut-il expliquer sa présence en ce lieu par l'apport d'une graine lors du semis de luzerne effectué quelques années auparavant sur cette parcelle, vers 1996.

➤ *Hypericum calycinum*

Planté dans une propriété de Rivedoux manifestement à l'abandon depuis de nombreuses années, au nord des Bragauds (XS 3114), le peuplement s'étend maintenant sur plusieurs centaines de m². Cette espèce existe en plusieurs autres lieux où elle forme des stations bien plus modestes.

➤ *Lactuca serriola*

Très commune à La Couarde dans les amas de matériaux traités à la station de broyage des ordures ménagères, elle a été disséminée en de nombreux endroits de l'île, au hasard des distributions de ce « terreau » aux agriculteurs. L'arrêt récent (2003) de cette pratique devrait ralentir la dispersion de cette espèce en divers points du territoire de Ré, sans pour autant empêcher sa multiplication à partir de chacune des stations actuelles.

➤ *Larix decidua*

Ce bel arbre de moyenne altitude est très peu représenté sur l'île de Ré. En mai 2004, j'en ai observé un exemplaire dans une propriété de La Flotte, en haut des falaises de Hertaux (XS 3116), au milieu de quelques autres conifères. Bien qu'ayant manifestement plusieurs dizaines d'années, il reste petit, très contourné et ramifié, démontrant qu'il est très mal adapté à cette situation.

➤ *Lupinus angustifolius* subsp. *reticulatus*

L'unique station signalée à l'ouest de Rivedoux par A. TERRISSE est toujours présente avec quelques centaines de pieds chaque année. La friche où ils croissent n'évolue pratiquement pas.

➤ *Montia perfoliata*

Au printemps 2004 (15/05/2004), une belle station m'a été signalée par N. et H. JACOB sur la commune du Bois-Plage, dans le secteur sud des Evières, au lieudit les Peux Blancs (XS 2714). Il s'agit d'une station non répertoriée par A. TERRISSE.

➤ *Olea europaea*

Cette essence est parfois plantée dans des jardins, à titre ornemental. Depuis quelques années, la mode a poussé les pépiniéristes insulaires à

proposer des oliviers âgés de plusieurs dizaines, voire centaines d'années à leurs clients. Mais il existe aussi maintenant au moins 2 plantations de plusieurs dizaines de pieds chacune, ayant pour objectif la production d'olives, l'une sur la commune de Sainte-Marie (XS 2813) et l'autre à proximité du Vert Clos à Saint-Martin (XS 2517). Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces plantations et de savoir si l'île de Ré pourra désormais être incluse dans l'aire de répartition de l'Olivier comme semble le suggérer le responsable de ces plantations.

► *Oxalis corymbosa*

Cultivé aux pieds de nombreux murs dans les villages, cette plante est présente aussi en d'assez nombreux endroits, le long des chemins qui pénètrent dans les terrains du sud-est de l'île. Elle est souvent vue fleurie dans des dépôts sauvages récents de débris végétaux divers, puis elle persiste en ces lieux alors que les autres éléments ont disparu. La rusticité des rhizomes explique certainement la répartition de cette espèce hors des zones habitées.

► *Pancratium maritimum*

C'est au Bois-Plage que se trouve certainement la plus importante station de cette espèce sur l'île, située entre les Gouillauds et les Biettes et comportant plusieurs dizaines de touffes dans la zone dunaire protégée par des grillages. Elle a été en grande partie détruite lors des tempêtes des hivers 1999 et 2000. A cette occasion, la dune a reculé de plusieurs mètres et le petit vallon de sable stabilisé où se situaient la majorité des touffes s'est en partie effondré vers la plage. Les pieds survivants sont maintenant répartis sur la pente de la dune vive exposée face à la mer. Aucune des protections mises en place n'a été efficace pour enrayer le processus d'érosion de la dune, qui se poursuit encore à ce jour. De nombreux bulbes mis à nu, sont descendus vers la plage avant d'être entraînés puis détruits par la mer. En juillet 2004, environ 40 touffes étaient fleuries, dont certaines arrivées au niveau des plus hautes laisses de mer.

Les autres stations de l'île, plus modestes, continuent de subir les attaques diverses et cette espèce aura sans aucun doute bien des difficultés pour subsister sur Ré dans les années à venir si aucune mesure draconienne de protection n'est prise et respectée. Sur la commune de Sainte-Marie, aux Ensemberts, deux pieds subsistent à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre, dont un seul a fleuri et fructifié durant l'été 2004. L'implantation en 2004 de fascines destinées à « protéger » la ligne de côte risque de modifier sensiblement les conditions au niveau de l'un des pieds.

► *Passiflora caerulea*

Très fréquente dans les jardins de l'île de Ré où elle est parfaitement vivace et productrice de fruits, je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois hors des agglomérations. En juin 2004 à La Flotte, j'en ai découvert un pied dont les tiges de plusieurs mètres de long se sont accrochées aux branches d'un pin maritime dans le secteur des Peux Hauts (XS 2914). Il est vraisemblable que ce pied relativement jeune provienne de la germination d'une graine transportée par un oiseau, car aucune trace de débris végétaux issus de jardinage n'est visible à proximité. Sur Ré, la multiplication par germination est courante dans les

jardins où l'espèce peut parfois se montrer très envahissante à partir de semis spontanés. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ce pied afin de savoir si cette espèce est susceptible de survivre et de se développer sous notre climat.

➤ *Phyllostachys aurea*

Bien que supportant assez mal les effets du vent, les bambous sont de plus en plus présents dans les jardins des villages de l'île de Ré. Diverses espèces peuvent y être reconnues, mais je n'ai vu que *Phyllostachys aurea* dans les forêts de l'est de l'île. Sur la commune de Sainte-Marie, une zone de plusieurs dizaines de m² est recouverte par des touffes de bambous aux Roberdes (XS 3013) dans une parcelle manifestement aménagée et plantée, mais maintenant totalement privée d'entretien. A plusieurs reprises et en divers endroits, j'ai observé des dépôts sauvages de débris végétaux contenant des tiges et des rhizomes de cette espèce. La multiplication des stations en zone non cultivée n'est donc pas à exclure dans un futur proche.

➤ *Phytolacca americana*

Le 22 novembre 2004, sur la commune d'Ars-en-Ré, au moins 7 pieds dans le jardin du n° 8 sur la petite place du Martray (XS 1617) avec une floraison abondante et une bonne fructification. Cette plantation manifestement à caractère ornemental, sera peut être le point de départ d'une prochaine extension si les oiseaux communs dans ce secteur propagent les graines.

➤ *Pinus leucodermis* Antoine *

Le pin de Bosnie est une essence intéressante pour les paysagistes, du fait de son port typiquement fastigié. En 2001, j'en ai repéré un pied isolé d'environ 4 m de haut et très joliment fastigié. Il produit des cônes chaque année. Il est situé en lisière d'un petit massif de pins maritimes sur la commune de La Flotte, au lieu-dit Les Courneaux (XS 3013). Il faut noter qu'actuellement, aucune autre espèce originale ni aucun signe d'aménagement ne sont visibles dans les environs immédiats, ce qui ne permet pas d'expliquer rationnellement sa présence à cet endroit. Je n'en connais pas d'autres exemplaires sur l'île.

➤ *Pinus pinaster* subsp. *atlantica*

Cette espèce est encore bien représentée dans le sud-est de l'île, mais pratiquement partout les signes de dépérissement sont présents. Dans plusieurs zones, les pins maritimes sont d'ores et déjà morts. La tempête de 1999 a cassé de nombreuses têtes et parfois couché les arbres les plus fragiles. Il faut donc considérer que d'ici à quelques années cette espèce aura pratiquement disparu de Ré, d'autant que les germinations et les jeunes individus sont relativement rares dans les sous-bois qui ne sont plus entretenus et où la compétition interspécifique est grande. L'une des conséquences qu'il faut attendre de cette disparition sera une notable diminution des peuplements particulièrement riches de gros rapaces diurnes (Buses, Milans, Autours) qui actuellement les utilisent presque exclusivement pour nidifier. Dans l'est de Ré, les arbres morts restent pratiquement tous sur place,

* NDLR - Ainsi appelé dans la 1^{ère} édition de *Flora Europaea*. Dans la seconde : *P. heldreichii* Christ var. *leucodermis* (Antoine) Markgraf ex Fitschen. Mais est-ce la var. ?

car ils sont sur de petites parcelles privées et ne présentent plus aucun intérêt économique. L'accumulation de ces bois morts favorise le développement d'insectes xylophages, mais aussi de ronciers dans les sous-bois.

► *Pinus pinea*

A. TERRISSE le signale comme présent partout sur l'île. Cette espèce se sème facilement dans toute la partie centrale de l'est de l'île, sur les sols sablonneux qui y sont fréquents. Sur ces terrains, la croissance est généralement rapide, contrairement à ce qu'elle est sur des sols plus compacts. Les pins parasols envahissent rapidement les terrains nus laissés en friche. Un exemple particulièrement net est visible à La Flotte, à gauche du premier rond-point sur la route en arrivant de Rivedoux avec plusieurs générations de petits arbres présentes autour d'un gros « pied-mère ».

C'est certainement l'une des espèces qui contribuent le plus à fermer totalement les milieux, car outre la bonne réussite des semis naturels, la forme typique en parasol n'est atteinte que lentement et souvent avec l'intervention d'élagages des branches basses. Le plus souvent sans entretien ni taille, ils prennent et conservent la forme d'une demi-sphère plaquée sur le sol, avec de très nombreuses ramifications basses et serrées, largement étalées autour du pied. La couverture obscure ainsi créée au niveau des sols détruit et empêche le développement de toutes les autres espèces végétales. En massif forestier, les groupes de pins parasols se différencient immédiatement de ceux de pins maritimes par la densité élevée de branches et l'obscurité du sous-bois dans le secteur concerné, un peu comme le font les *Cupressus*.

Il est à remarquer que lors de la très grosse tempête de décembre 1999, les pins parasols ont très bien résisté aux assauts du vent, sans doute en raison de leur racine principale pivotante.

► *Polygonum persicaria*

Cette espèce réputée très rare sur l'île de Ré, a développé une très belle station sur la commune de La Flotte, avec plusieurs centaines de pieds en août 2004 au niveau d'une dépression proche du parking ACCA, à l'arrière de la Pointe des Barres.

► *Pteridium aquilinum*

Cette grande fougère est très répandue sur l'île de Ré, notamment dans toute sa partie est. Elle est présente dans de nombreux sous-bois mais elle a tendance à être particulièrement développée et envahissante dans les zones bien éclairées, correspondant à des friches et à des parcelles dont l'entretien a cessé. Dans de nombreux secteurs, les frondes atteignent 3 mètres de haut, rendant difficile la progression à travers les populations très denses. Elle contribue largement à fermer ces milieux en éliminant pratiquement toutes les autres espèces végétales herbacées. Les paysages de la partie est de l'île se modifient rapidement du fait de sa présence. Cette évolution risque de se poursuivre dans les années à venir.

► *Pyracantha coccinea*

Les cultivars de cette espèce sont de plus en plus fréquents dans les jardins en raison de leur abondante fructification aux couleurs vives. Il en

apparaît de jeunes pieds dans les sous bois clairs, vraisemblablement à partir de graines transportées par des oiseaux. C'est notamment le cas sur la commune du Bois-Plage, au lieu-dit les Essarts (XS 2515) en juin 2001.

► *Quercus ilex*

Le chêne vert est l'une des espèces qui se développe le plus dans tout le sud-est de l'île. De nombreux sous-bois non entretenus ainsi que les friches et les terrains anciennement cultivés mais maintenant abandonnés sont envahis par des jeunes plants issus de germinations sur place. Cette espèce, tout autant que les pins parasols, contribue très fortement à la fermeture des milieux et à la disparition de nombreuses espèces végétales, car là où ils se développent, le sol devient pratiquement stérile.

Le développement de cet arbre au niveau des massifs boisés de l'île va s'accroître, car c'est lui que l'O.N.F., gestionnaire des domaines forestiers publics, semble vouloir désormais privilégier pour le remplacement des pins maritimes.

► *Reynoutria sachalinensis*

Une station comportant plusieurs dizaines de tiges existe sur la commune du Bois-Plage, entre le Morinant et le rond point du Gros Jonc (XS 2515), très loin de toute habitation et de tout terrain aménagé. Dans son inventaire, A. TERRISSE ne signale pas cette espèce sur Ré. Elle est pourtant si remarquable qu'elle n'aurait pas pu lui échapper. Il est donc vraisemblable que son implantation soit relativement récente, d'autant que la végétation accompagnatrice sur la parcelle concernée indique un apport récent de terres et de matériaux de remblai. À l'automne 2004, les signes d'expansion de cette touffe sont manifestes.

► *Rosmarinus officinalis*

Il n'est pas rare de le rencontrer en dehors des jardins où il a été planté, mais toujours dans des lieux facilement identifiables comme ayant été aménagés pour y faire du camping.

► *Salpichroa origanifolia*

A. TERRISSE signale seulement 2 stations pour cette plante sur Ré. Il en existe au minimum deux autres sur la commune d'Ars-en-Ré, l'une très développée entre Foirouse et La Marielle (XS 1516) existait déjà en 1993, et une peut-être plus récente (1998) dans la partie la plus étroite de l'île vers le pas du Boutillon (XS 1717). En 2003 et 2004, ces deux stations s'étendaient chacune sur plusieurs centaines de m². Au moins celle de Foirouse est certainement issue d'un dépôt sauvage de débris végétaux et cette station progresse peu à peu dans les haies autour de la propriété située à La Marielle.

► *Scrophularia auriculata*

Un pied de cette grande scrofulaire m'a été signalé au Bois-Plage en 2000 par N. et H. JACOB, au bord d'un bassin d'eau douce stagnante dans une zone inondable du quartier de Mille Fleurs (XS 2516).

Ignorée par A. TERRISSE, il s'agit sans doute de la seule station connue

sur Ré. Elle a été observée plusieurs années de suite au même endroit, mais il n'est pas certain qu'elle persiste car le terrain où elle était a subi quelques aménagements.

► *Silyburn marianum*

En juin 2001, plusieurs pieds se sont développés autour de l'un des blockhaus le long du chemin littoral au Préau entre La Flotte et Saint-Martin. Les travaux de terrassement et un apport de terre de remblais ont sans doute permis que quelques graines arrivent et germent à cet endroit. Depuis, plusieurs pieds se développent sur ce site chaque année.

En janvier 2005, de nombreux pieds sont facilement repérables sur et aux abords du passage souterrain du chemin littoral piétonnier au Préau sur la commune de Saint-Martin. La multiplication du nombre de pieds est manifeste sur ce site durant les 4 ou 5 dernières années.

En juin 2004, un massif compact de plusieurs dizaines de pieds s'est développé dans un autre quartier de La Flotte sur quelques m² au sud du clos Martin (XS 2815), et de nombreux autres pieds plus dispersés ont fleuri dans les friches et les « prairies » autour des maisons de ce même lieu. L'apport de foin destiné à nourrir des chevaux dans ces herbages pendant quelques années auparavant est peut-être à l'origine de ce gros peuplement.

A. TERRISSE dans son inventaire, n'en cite qu'une seule station à Sablonceaux en 1994.

► *Smilax aspera*

A la Maladrerie, sur la commune de La Flotte, l'important développement d'un pied introduit dans un jardin privé fait apparaître une nouvelle station à la limite d'un terrain agricole, car des drageons sont passés sous et à travers un mur de pierres. Ce développement était déjà bien visible en 2004. Ce nouveau site serait donc la 4^{ème} station connue sur Ré.

► *Spartium junceum*

Présent en de nombreux endroits de l'île, il n'est pas rare même en forêt où ils ont été plantés pour agrémenter le cadre de parcelles à camper. Contrairement à ce qui se passe en certains lieux proches (Rocade de La Rochelle au niveau de La Pallice) où un abondant semis naturel s'est produit autour de quelques « pieds mères », je n'ai jamais vu de jeunes exemplaires issus d'une germination *in situ* sur l'île de Ré, même dans les endroits où les exemplaires de cette plante ont pris un développement important.

► *Trifolium angustifolium*

La seule station de Ré signalée par A. TERRISSE en sommet de falaise au Préau, à l'est de Saint-Martin, est maintenant bien prospère, après une importante phase de régression en 2000. A cette période, le chemin douanier a été entièrement réaménagé, remblayé et élargi afin de faciliter les déplacements des piétons en bord de mer. L'élargissement du sentier a détruit toute une partie de la station, mais à ma surprise, depuis cette date, le nombre de pieds de cette espèce et leur vigueur se sont considérablement améliorés. La population est maintenant répartie sur plusieurs centaines de mètres, en particulier sur la pelouse située entre le chemin et le haut de la falaise.

➤ *Trifolium striatum*

Le 15 juin 2001 à Rivedoux - Sablanceaux, j'en ai observé un pied au niveau de l'embarcadère (XS 3413) ce qui correspondrait à une seconde station pour Ré par rapport aux indications de A. TERRISSE. Il serait certainement intéressant de prospecter systématiquement afin de mieux déterminer son réel statut sur Ré.

➤ *Tuberaria guttata*

Parmi les différents peuplements cités par A. TERRISSE celui situé sur Rivedoux aux Bragauds (XS 3114) est en voie de régression et peut-être même de disparition, car le secteur sur lequel il s'étendait est progressivement envahi par la fougère aigle.

➤ *Typha latifolia*

Une petite population sans doute récente, car A. TERRISSE ne la signale pas, est présente sur la commune de Rivedoux, dans un fossé de la route départementale D. 201, au lieu-dit le Défens (XS 3212). Manifestement, en 2004, cette population est en phase d'expansion, car elle est constituée de plusieurs pieds de petite taille localisés sur la partie haute des berges du fossé, et de grands pieds vigoureux en aval et au fond de ce fossé. L'entretien des écoulements d'eau sous la route nécessitera certainement la destruction d'une partie de cette station.

➤ *Umbilicus rupestris*

J'ai revu régulièrement la station en forêt d'une dizaine de pieds signalée au sol par A. TERRISSE à La Flotte, en XS 2716. Mais une autre du même type mais beaucoup plus importante m'a été signalée par N. et H. JACOB en mai 2004, au voisinage de la station d'épuration de La Flotte (XS 2815). Plusieurs centaines de pieds fleuris y sont présents sur quelques mètres carrés seulement, à proximité d'un chemin. Sans doute s'agit-il encore une fois d'un dépôt sauvage de déblais issus d'un chantier de démolition ou de nettoyage d'un vieux bâtiment, comme il est fréquent d'en observer, malgré l'ouverture des déchetteries sur toutes les communes.

➤ *Zostera marina*

Après une régression générale et très forte sur toutes les côtes de France, plus aucune station ne pouvait être citée sur l'île de Ré ; il semble qu'un retour soit amorcé.

Chaque année, seule la récolte de quelques épaves fraîches en divers points du littoral insulaire pouvait être le signe de la présence d'un peuplement relativement proche, peut-être en Vendée. En 2001 à Ars, j'ai repéré une première station de faible extension au large de Foirouse (XS 1516). En 2003, en face du pas de Radia (XS 1218) sur la même commune, un peuplement de quelques m² est proche d'une zone de plusieurs centaines de m² de cette grande zostère marine. Les plantes de ces stations manifestent de nombreux signes d'un bon état général de développement et de santé, avec notamment de nombreuses floraisons. C'est sans doute là une bonne nouvelle pour l'avenir de cette espèce qui figure dans la liste des plantes

protégées au plan régional et qui paraissait avoir totalement disparu des estrans rétais. Une prospection spécifique permettra sans doute de trouver quelques autres stations sur Ré.

► *Zostera noltii*

Cette petite zostère est de très loin la plus commune sur les plages de Ré. Elle est très présente dans la majeure partie du Fier d'Ars, dans la fosse de Loix, mais aussi sur les portions les plus calmes des côtes du nord de l'île, en particulier en face du port de La Flotte et sur la majeure partie de la plage nord de Rivedoux. Dans ces secteurs abrités et vaseux, elle forme de vastes « prairies » que les Bernaches cravant viennent brouter à l'automne.